

Le tutorat par les pairs est-il toujours efficace ?

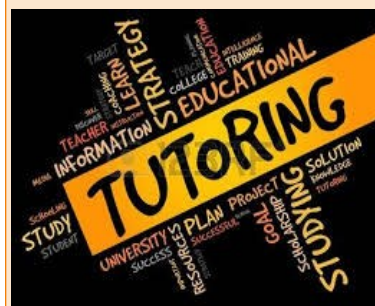
Peering, coaching, intervision, mentorat, parrainage, tutorat... On en perd son latin! Tous ces termes sont utilisés pour décrire des pratiques pédagogiques qui ont pour but d'aider et d'accompagner les étudiants vers la réussite. Ces méthodes, assez différentes, s'intègrent dans les relations suivantes : enseignant (s)-étudiant(s), étudiant(s)-étudiant(s).

Dans ce « mémo », nous avons choisi de développer le tutorat par les pairs et ses multiples dimensions !

Étymologiquement proche de « protéger » ou de « prendre soin de l'autre », le terme tuteur provient du latin "tutor" et désigne une personne qui encadre un tuteuré (Gaffiot, 2016). Plus précisément, en référence à Myre et David (2015), le tutorat par les pairs est un service qui correspond à un ensemble d'actions et d'attitudes mises en place par un étudiant expérimenté dans une ou plusieurs matières ciblées. Ce dernier porte le nom de tuteur, il étudie depuis au moins un an dans son programme actuel, et son rôle est de guider et de soutenir de manière personnalisée le tuteuré qui rencontre des difficultés. Les objectifs principaux du tuteur est donc de l'aider à approfondir sa compréhension et à développer son autonomie.

Au sein de l'enseignement supérieur, Annot (2001) définit deux types de tutorat :

- ◇ le tutorat d'accueil permet aux nouveaux étudiants d'être encadrés afin d'acquérir les repères nécessaires à leur adaptation ;
- ◇ le tutorat méthodologique et pédagogique consiste en l'encadrement des étudiants par des pairs plus expérimentés en termes d'apprentissages scolaires. Dans ce « mémo », nous aborderons cette forme de tutorat.



Dizanna (2016). Soutien scolaire : tutoring nuage de mot, le concept de l'éducation. fr.123rf.com

DANS CE NUMÉRO

Raisons d'être du tutorat	2
Gains du tutorat	2
Implémentation du tutorat ..	3
Témoignages.....	3
Principes d'actions	4
Le tutorat en Belgique	4
Indemnisations.....	4



Wavebreakmedia Ltd (2016). Étudiant obtenant de l'aide du tuteur dans la bibliothèque. Dreamstime.com

RAISONS D'ÊTRE DU TUTORAT

Dans l'enseignement supérieur et à l'université, comme le constatent Bodin et Millet (2012), il existe un important taux d'échec en première année. Dès lors, le tutorat pourrait être envisagé comme une réponse possible à ces taux d'échec, notamment lorsque ceux-ci sont liés à l'isolement ou au manque d'investissement. Par ailleurs, Lepage et Romainville (2009) expliquent que des expériences ont montré l'efficacité du tutorat en ce qui concerne les objectifs liés à la promotion de l'égalité des chances. Le tutorat peut également s'avérer efficace quant au développement affectif des étudiants. Il favorise également l'apparition d'attitudes nouvelles.

En outre, le décret du 18 juillet 2008 (Marcourt 2010) démocratisant l'enseignement supérieur - œuvrant à la promotion de la réussite des étudiants et créant l'Observatoire de l'enseignement supérieur - prévoit en son article 4 le développement d'un programme de tutorat comme une option

pédagogique pour promouvoir la réussite des étudiants de première année du supérieur :

« Le service d'aide à la réussite de la Haute Ecole développe un programme de tutorat des étudiants de 1ère année d'études de bachelier, identifiés comme étant en difficulté, par des étudiants inscrits à une des années d'études supérieures, sur la base d'une candidature validée par le service. » (Marcourt, 2010, p.4).

Vous êtes enseignant en Fédération Wallonie-Bruxelles et vous souhaitez obtenir les documents officiels pour une démarche de tutorat ? Vous pouvez d'ores et déjà consulter la circulaire relative à l'organisation du tutorat dans les Hautes-Ecoles renseignées dans la rubrique "Pour en savoir plus". Vous y trouverez des informations concernant les dispositions et impératifs relatifs au tutorat.

TENTATIVE DE MODÉLISATION DES GAINS D'UNE DÉMARCHE DE TUTORAT

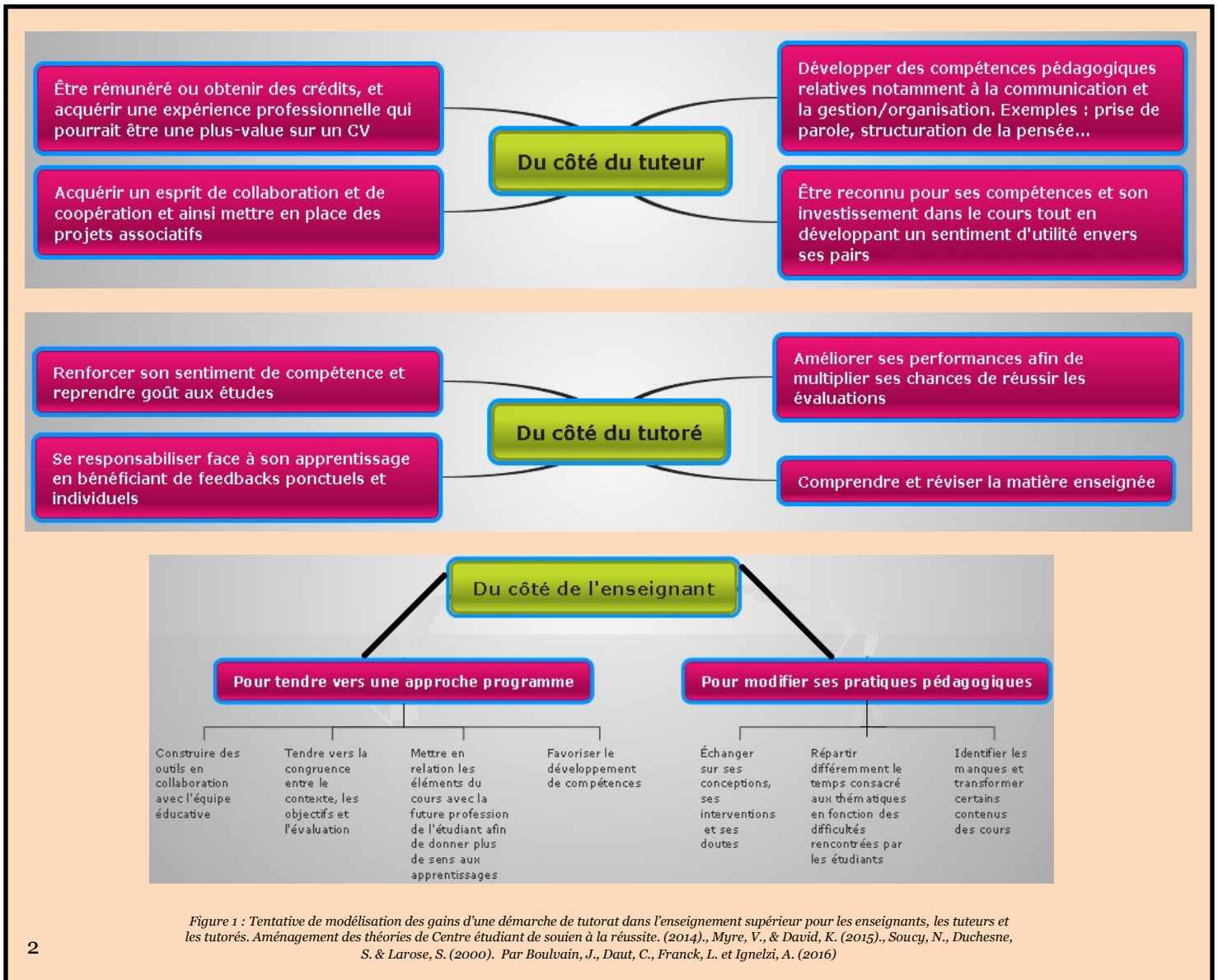


Figure 1 : Tentative de modélisation des gains d'une démarche de tutorat dans l'enseignement supérieur pour les enseignants, les tuteurs et les tutorés. Aménagement des théories de Centre étudiant de soutien à la réussite. (2014)., Myre, V., & David, K. (2015)., Soucy, N., Duchesne, S. & Larose, S. (2000). Par Boulvain, J., Daut, C., Franck, L. et Ignelzi, A. (2016)

IMPLÉMENTATION D'UNE DÉMARCHE DE TUTORAT

Le schéma ci-dessous représente une tentative de modélisation qui reprend une série d'étapes liées à la conception, à la mise en œuvre, au retour sur l'expérience et à la régulation d'une démarche de tutorat.

Ce modèle ne constitue pas la panacée de l'implémentation du tutorat, mais a pour objectif de vous guider et de vous offrir des balises et des repères destinés à la réflexion.

De cette manière, vous pourrez l'adapter à vos réalités de terrain. Notons que ce modèle a été rédigé dans une tentative de chronologie la plus pertinente possible. Cependant, certaines étapes pourraient tout à fait être interverties.

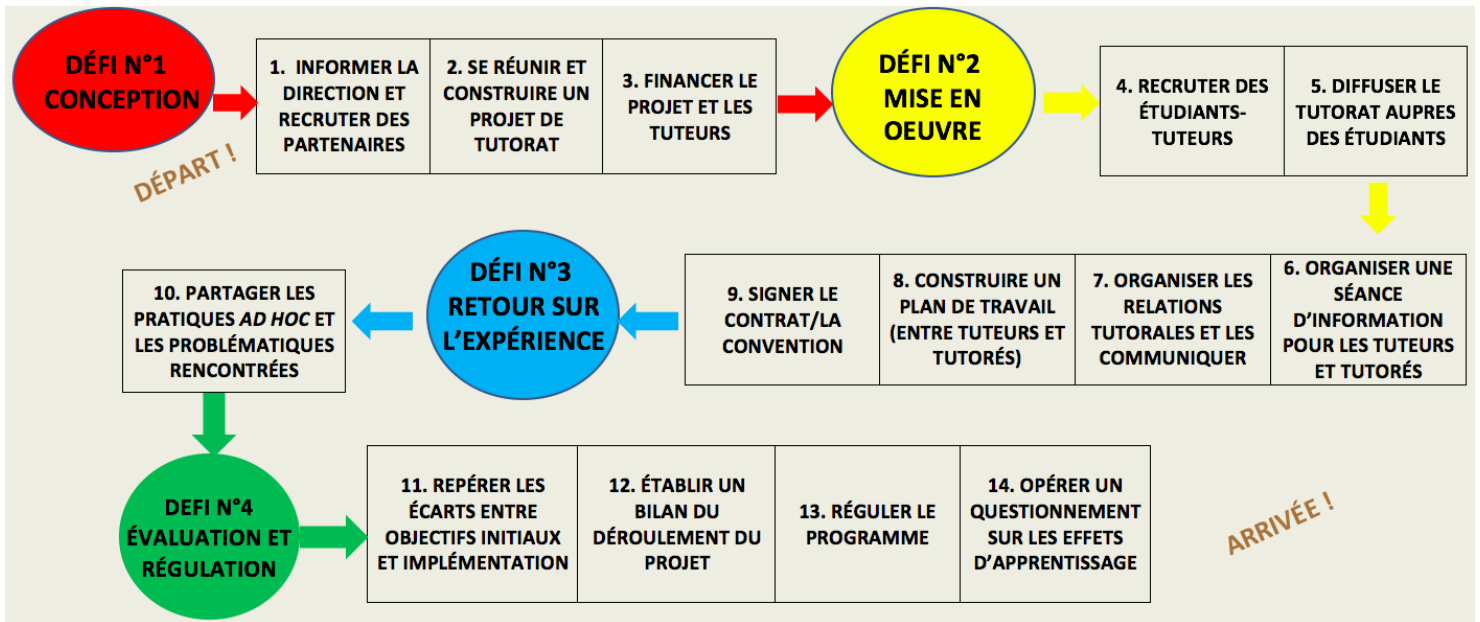


Figure 2 : Tentative de modélisation des étapes à mettre en œuvre afin d'implémenter le tutorat dans l'enseignement supérieur. Aménagement des théories de Centre étudiant de soutien à la réussite (2014), Myre, V., & David, K. (2015), Soucy, N., Duchesne, S. & Larose, S. (2000). par Ignelzi, A. (2016).

TÉMOIGNAGES

TÉMOIGNAGE D'UNE ENSEIGNANTE

MADAME BAIJOT, COORDINATRICE D'« AIDE À LA RÉUSSITE » DANS UNE HAUTE ÉCOLE PÉDAGOGIQUE :

«Oui, le tutorat est efficace ! Et ce, pour tous les acteurs (tutorés, tuteurs et enseignants). Chacun peut apprendre des autres. Dans notre établissement, le tuteur a l'occasion de mettre en application sa formation pédagogique notamment en apprenant aux tutorés une méthode de travail. »

Avec le recul, les tuteurs perçoivent clairement les bénéfices qu'ils ont pu en tirer. D'ailleurs, certains d'entre eux proposent de nouveau leurs services une fois diplômés, même s'ils ne remplissent plus les conditions. »

(Communication personnelle 28 /10/16)

TÉMOIGNAGE D'UNE TUTRICE

AUDREY, 24 ANS, ANCIENNE ÉTUDIANTE EN ÉDUCATION PHYSIQUE :

« Durant mon bac 1, j'ai réussi mon examen d'anatomie avec 18/20. Cette matière étant une réelle difficulté pour la majorité des élèves de bac 1 (70% d'échec), notre directrice a demandé aux étudiants de bac 2 s'ils étaient intéressés d'effectuer des séances de tutorat rémunérées.

Désireuse de partager mes compétences et mon expérience aux autres, j'ai tout de suite proposé ma candidature (via une lettre de motivation) qui fut acceptée. J'ai donné 5 séances de cours à 4 étudiants de bac 1 sur base de ma propre intuition et de mon expérience pédagogique. Je n'avais eu aucune formation, aucun contact avec l'enseignante-responsable du cours, et aucun feedback sur ma pratique. J'ai trouvé cela assez dommage sachant qu'un échange aurait pu être bénéfique autant pour elle, que pour les tutorés et moi-même. » (Communication personnelle 21/10/16)

QUELQUES BONNES IDÉES POUR INTERAGIR AVEC VOS ÉTUDIANTS-TUTEURS

Les intervenants sont invités à prendre connaissance des lignes directrices du projet de tutorat, de ses modalités, de ses objectifs clairement explicités. Étant donné que le tuteur ne peut pas remplacer l'enseignant comme le stipulent Alva et Clanet (2000), pourquoi ne pas former vos tuteurs en amont et tout au long du processus de tutorat ? Ainsi, ils seront pourvus de stratégies pédagogiques et d'expertise une fois sur le terrain.

QUELQUES APTITUDES À DÉVELOPPER CHEZ LES TUTEURS

Plusieurs thématiques pédagogiques pourraient être abordées en vue de développer des aptitudes chez vos étudiants-tuteurs.

Afin de préparer un programme personnalisé pour un groupe d'étudiants (parfois très hétérogène), il serait intéressant que le tuteur dispose de suffisamment de ressources pour :

- ◇ établir un diagnostic individualisé ;
- ◇ cibler et remédier aux difficultés d'apprentissage ;
- ◇ fournir un feedback pertinent ;
- ◇ évaluer les progrès effectués ;
- ◇ valoriser le statut de l'erreur.

Par ailleurs, selon Leclercq et Poumay (2008), pour répondre à la variété des préférences d'apprentissage, il serait judicieux que les étudiants-tuteurs parviennent, dans le cadre d'un tutorat collectif, à diversifier "les Événements d'Apprentissage - Enseignement" comme par exemple : débat-animation, exercice- guidance, réception - transmission... Ceci dans le but de rendre l'apprentissage interactif.

Enfin, une relation harmonieuse et une attitude de respect et d'empathie entre le tuteur et le tuteur sont susceptibles d'améliorer les apprentissages.

COMMENT CONCRÉTISER CE PROJET ?

La construction de cette relation, la transmission des données et le « coaching » de vos étudiants-tuteurs vous demanderont évidemment de l'investissement. Nous vous suggérons de concevoir un tutoriel-vidéo ou un module en ligne de formation destiné à vos étudiants-tuteurs truffé de mises en situation, de sketches, d'exemplifications, etc. Certes, la conception de cette vidéo ou de ce module sollicitera du temps, mais une fois ce support créé, il pourra être réutilisé d'année en année avec quelques légères modifications. Cela peut également se faire sous d'autres formes : une formation d'une journée ou encore un guide à destination des tuteurs.

POUR CONCLURE

Le tutorat est un dispositif d'aide parmi d'autres qui permet une amélioration des résultats pour certains étudiants. Toutefois, il ne garantit pas la réussite de l'année scolaire. Ce programme d'aide à la réussite est fortement lié aux notions de motivation et d'investissement des étudiants, dans un contexte où la présence en cours n'est pas obligatoire (Phillion, 2005). C'est une pratique qui peut être porteuse dans un enseignement supérieur accessible à un plus grand nombre d'étudiants et plus seulement aux élites. Par ailleurs, selon Phillion (2005), il réduit, entre autres, les inégalités de départ entre les étudiants liées aux savoirs scolaires implicites en leur permettant de s'y adapter. Il permettrait également d'intégrer socialement les étudiants, comme par exemple les Erasmus. En effet, le tutorat pourrait les aider à s'imprégner d'un contexte encore inconnu pour eux.

LE TUTORAT EN BELGIQUE

Il existe plusieurs programmes de tutorat en Belgique. Divers pôles universitaires les mettent en place, par exemple :

- ◇ le Tutorat de Schola ULB ;
- ◇ l'ASBL de soutien scolaire de l'Université libre de Bruxelles (ULB) ;
- ◇ le projet Tutorat de transition développé conjointement par l'Université catholique de Louvain (UCL) et l'Université de Namur (UNamur).

« L'UCL-UNamur propose une formation [...]. Outre un volet sur les aspects pratiques du tutorat et un autre sur la méthodologie, elle revient sur tous les aspects qui peuvent être abordés au cours du tutorat, rassemblés dans une grille de lecture donnée aux tuteurs ». (Le tutorat en pratique, n.d.)

INDEMNISATIONS

« Les volontaires perçoivent un défraiement forfaitaire dans le respect des plafonds prévus par l'article 10 de la Loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires.

Le calcul des indemnités forfaitaires se fait en fonction du nombre de jours de prestation du volontaire.

Deux plafonds sont fixés légalement : un plafond sur base journalière et un autre sur base annuelle.

Ce défraiement se fait à charge de l'établissement ».

(Circulaire relative à l'organisation du tutorat dans les Hautes Écoles, 2010, p.3)

BIBLIOGRAPHIE

- Alva, S. & Clanet, J. [1998]. *Éléments pour une meilleure connaissance des pratiques tutorales : regards croisés sur la fonction de tuteur*. *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 26, n° 3, 2000, p. 545-570. Retrieved from : <https://www.id.erudit.org/iderudit/000290ar>
- Annoot, E. (2001). *Le tutorat ou «le temps suspendu»*. *Revue des sciences de l'éducation*, 27(2), 383-402. Repéré à : <http://www.erudit.org/revue/rse/2001/v27/n2/009938ar.htm>
- Baudrit, A. (2000). Note de synthèse [*Le tutorat: un enjeu pour une pratique pédagogique devenue objet scientifique?*]. *Revue française de pédagogie*, 132(1), 125-153. Repéré à : http://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_2000_num_132_1_1039
- Bodin, R., & Millet, M. (2012). *L'université, un espace de régulation. L'«abandon» dans les 1ers cycles à l'aune de la socialisation universitaire*. *Sociologie*, -- 2(3), 225-242. Repéré à : <http://www.cairn.info/revue-sociologie-2011-3-page-225.html>
- Communauté française (2010). Circulaire relative à l'organisation du tutorat dans les Hautes Écoles. Retrieved from https://www.galillex.cfwb.be/document/pdf/35028_000.pdf
- Gaffiot, F. (2016). Gaffiot (4e édition). Paris : Hachette.
- Leclercq, D. & Poumay, M. (2008). *Le Modèle des Événements d'Apprentissage – Enseignement*. LabSET – IFRES – Université de Liège
- Lepage, P. & Romainville[2009]. *Le tutorat en Communauté française de Belgique. Inventaire des pratiques, éléments d'évaluation et recommandations*. Fondation Roi Baudoin. Bruxelles. Retrieved from https://www.prouv.net/.../PUB2009_1880_%20Le%20Tutorat%20en%20Com
- Le tutorat en pratique [n.d.]. Fondation BNP Paribas Fortis. Retrieved from : <https://www.foundation.bnpparibasfortis.be/docs/default...pdf/guide-tutorat-fr-web.pdf>
- Marcourt, J.-C. (2010). Circulaire relative à l'organisation du tutorat dans les Hautes Ecoles (Circulaire n°3011). Repéré à : http://www.galillex.cfwb.be/document/pdf/35028_000.pdf
- Myre, V., David, K. (2015). *Guide d'implantation d'un service de tutorat par les pairs*. Canada : Université du Québec. Retrieved from : https://www.uquebec.ca/communications/documents/Guide_implantation_tutorat_vf.pdf
- Pillion, R. (2005). *Prise en compte des représentations des étudiants mentors au regard de leur rôle, de leur pratique et de leurs besoins en matière de formation* (Doctoral dissertation, University of Ottawa (Canada)). Repéré à : <http://hdl.handle.net/10393/29250>
- Soucy, N., Duchesne, S. & Larose, S. (2000). *Le tutorat maître-élève et le tutorat par les pairs : deux mesures d'aide individualisée au collégial*. *Pédagogie collégiale*, vol. 13, n°4, p. 11-37. Retrieved from : https://cdc.qc.ca/ped_coll/soucy_13_4.html

POUR EN SAVOIR PLUS

♦ Article à propos du tutorat en Fédération Wallonie-Bruxelles

LEPAGE, P. & ROMAINVILLE [2009]. *Le tutorat en Communauté française de Belgique. Inventaire des pratiques, éléments d'évaluation et recommandations*.

♦ Document utile à a mise en œuvre du tutorat

MARCOURT, J.-C. (2010). Circulaire relative à l'organisation du tutorat dans les Hautes Ecoles (Circulaire n°3011). Repéré à : http://www.galillex.cfwb.be/document/pdf/35028_000.pdf

♦ Vidéo sur les diverses méthodes d'aide à la réussite

ULB TV, (2015, 28 avril). *CAPS#ULB 23 - Les aides à la réussite à l'ULB* [vidéo en ligne]. Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=l4i0cQqLiu0>